

**Service instructeur**  
Développement Economique,  
Enseignement Supérieur et Tourisme

N° 2e/55-06

**Service consulté**  
DIF

REÇU A LA PRÉFECTURE  
- 6 JUIN 2006

### **Prix de la vocation scientifique et technique des jeunes filles**

Résumé : *Le Conseil Général est sollicité par la Délégation Régionale aux Droits des Femmes et à l'Egalité pour un montant de 800 € dans le cadre de l'édition 2006 du Prix de la Vocation Scientifique et Technique des jeunes filles.*

Le Prix de la vocation scientifique et technique des jeunes filles vise à encourager les lycéennes des classes terminales à diversifier leurs projets professionnels. Il s'adresse aux jeunes filles qui choisissent une formation supérieure scientifique ou technologique où les filles sont peu présentes. En effet, majoritaires dans l'enseignement supérieur, elles fréquentent encore largement et trop exclusivement des filières traditionnellement féminines.

Ce prix d'un montant de 800 € est attribué à une trentaine de lauréates choisies par un jury régional selon leur choix d'orientation, leurs motivations, leurs résultats scolaires et le critère social des revenus de la famille.

En 2005, 37 prix ont été attribués : 17 accordés par la Région, 17 par la Délégation Régionale, 1 par la Communauté Urbaine de Strasbourg, 1 par le Département du Bas-Rhin et 1 par le Département du Haut-Rhin. Les frais d'organisation sont financés par le Fonds Social Européen.

Le Conseil Général du Haut-Rhin participe à ce prix par cette dotation de 800 € depuis l'année 2000. Nous participons au jury de sélection, qui se réunit traditionnellement au mois d'octobre, et pouvons donc choisir une lauréate haut-rhinoise. En 2005, des parures de stylos ont été attribuées aux 36 autres primées.

Le prix départemental serait à verser comme les années précédentes à l'Association Retravailler 67, mandatée par la Délégation Régionale pour recevoir les subventions des collectivités.

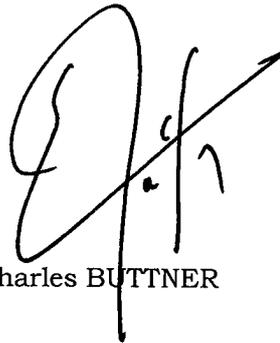
Les chèques, préparés par cette association, sont distribués aux lauréates par les représentants des collectivités lors d'une cérémonie de remise des prix organisée alternativement dans le Bas-Rhin et dans le Haut-Rhin.

REÇU A LA PRÉFECTURE  
- 6 JUIN 2006

En conclusion, je vous propose :

- d'accorder un montant de 800 € dans le cadre du Prix de la Vocation Scientifique et Technique des Jeunes Filles en faveur de l'Association Retravailler 67
- ce montant serait à prélever sur l'enveloppe 18522, chapitre 65, nature 6574, fonction 23 du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER